

L'HEBDO 7 NOVEMBRE 2013

Le cas Wagner

PROCÈS Accusations, plaidoiries et témoins à charge ou à décharge, cités en présence de l'accusé, incarné par le comédien Alain Carré. Marc Bonnant et Bernard-Henri Lévy se chargent du «cas Wagner». Jeux de manches, de mots et de formules aborderont le compositeur sous trois de ses facettes: l'artiste, l'homme et le polémiste antisémite. **© DR**

Genève, Grand Théâtre. Ve 8 à 19 h 30. Suite des plaidoiries les 31 jan. et 30 avril 2014.